



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.





### RÉPARTITION DES EMPLOIS RELATIVEMENT ÉQUILIBRÉE

Les femmes occupent un peu plus de la moitié des emplois. Le taux de féminisation est supérieur à celui du secteur mais nettement inférieur à celui de l'OMPL.

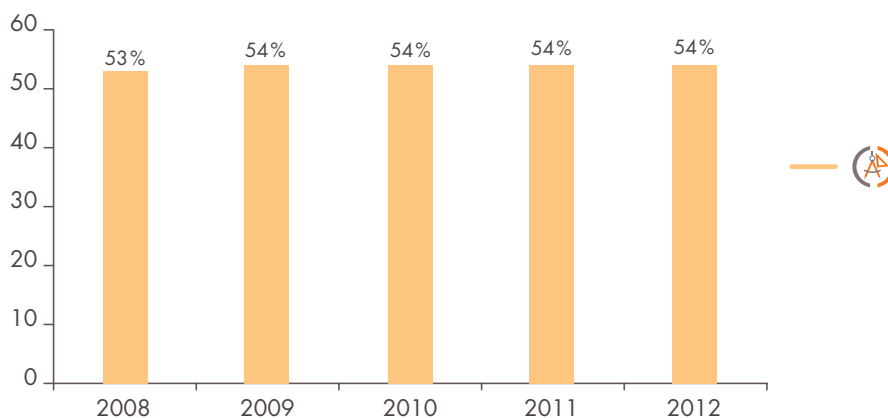
La proportion d'emplois féminins est très stable sur les cinq dernières années.

### Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	54 %	49 %	83 %
Hommes	46 %	51 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : DADS 2012

### Évolution du taux de féminisation 2008-2012



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture





### TAUX DE FÉMINISATION RELATIVEMENT HOMOGENE

Au niveau régional, le taux de féminisation est proche de la moyenne nationale, seule la région Nord-Pas-de-Calais, Picardie se démarque avec un taux légèrement inférieur à la moyenne.

En revanche, le taux de féminisation est supérieur à la moyenne du secteur dans toutes les régions.

### Taux de féminisation par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	52 %	46 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	56 %	48 %
Auvergne, Rhône-Alpes	54 %	48 %
Bourgogne, Franche-Comté	57 %	49 %
Bretagne	52 %	46 %
Centre	55 %	48 %
Corse	53 %	46 %
DOM	52 %	43 %
Île-de-France	55 %	50 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	56 %	49 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	49 %	44 %
Normandie	52 %	45 %
Pays de la Loire	50 %	46 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57 %	51 %
<b>Moyenne</b>	<b>54 %</b>	<b>49 %</b>

Source : DADS 2012